

-CONFÉRENCE-

LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE LÉGALE

LA PARENTALITÉ DES HOMMES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES : DE LA RECHERCHE À LA CLINIQUE

Le terme parentalité est utilisé au début des années soixante par Racamier au sujet des changements psychiques occasionnés à la naissance d'un enfant. Ce terme a évolué et est de plus en plus employé à partir des années quatre-vingt. La parentalité est définie par Houzel (1999) comme étant une expérience subjective et une étape de vie remplie de joie mais pour certaines personnes teintées de grand bouleversement voire même de détresse psychologique. Ce processus dépend de nombreux facteurs tels que l'histoire personnelle et de couple ainsi que l'organisation de la personnalité. Les violences conjugales ainsi que la séparation tendent à augmenter à la suite de la naissance d'un enfant et plus particulièrement, chez les hommes auteurs de violences conjugales (De Neuter, 2013). Dans cette conférence, plusieurs questions seront abordées en lien avec l'intervention auprès d'hommes pères et auteurs de violences conjugales : Les témoignages sur leur paternité sont-ils recevables ? Comment accueillir cette parole sur la filiation et sur la relation père-enfant ? Comment aborder la question des impacts des violences conjugales sur les enfants ? Et comment les aider à tenir compte de ces impacts ? Dans la conférence nous présenterons quelques données de recherche et des vignettes cliniques afin d'illustrer les notions clés.



Cécile Kowal,
psychologue,
Belgique



Suzanne Léveillé,
psychologue,
professeure UQTR

29 NOVEMBRE 2024 - DE 12H À 13H
RENDEZ-VOUS EN LIGNE VIA ZOOM

